

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2022

Convocation du 22 mars 2022

Présents : LAPEYRE Madeleine. BETEILLE Aline. GARBAYE François. ZAGO Patrick. VIGNE Nicole. ZAGO Christian Pierre. LEVEILLE Jean-Guy. DESPUJOLS Nathalie. FUSTAILLON Philippe.

Absents - Excusés : LAOUE Lydie

Absents non excusés : MESANA Marc

Procuration : LAOUE Lydie à DESPUJOLS Nathalie

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Guy LEVEILLE

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 FEVRIER 2022

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 10 Février 2022 et demande s'il y a des observations à formuler. Aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 – Délibérations n° D003/2022 et n° D004/2022

Présentation du budget et les décisions modificatives de l'exercice 2021 au Conseil Municipal. La section de fonctionnement se solde par un excédent de 101.313,83 €, celle d'investissement se solde également par un excédent de 84.023,80 €.

Les restes à réaliser dépenses sont de 106.967 € ; les restes à réaliser recettes sont nuls.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2021 sont approuvés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

3 – AFFECTATION DES RESULTATS – Délibération n° D006/2022 -

Après avoir voté le compte administratif 2021, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'affecter au compte 1068 en recettes la somme de 22.943,20 € ;
- De reporter au compte 002 en recettes la somme de 78.370,63 €.

4 – VOTE DES TAUX D’IMPOSITION 2022 – Délibération n° D007/2022 –

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état 1259 de notification des taux d'imposition pour 2022.

Elle propose au Conseil Municipal de maintenir les taux pour 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux pour 2022, à savoir :

- Taxe foncier (bâti) : 26,53 %
- Taxe foncier (non bâti) : 53,05 %.

5 – VOTE DU BUDGET 2022 – Délibération n° D005/2022 –

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget pour l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- <u>Dépenses réelles totales</u>	142.380,00
011 – Charges à caractères général	51.180,00
012 – Charges de personnel	35.500,00
65 – Autres charges gestion courante	50.900,00
66- Charges financières	4.500,00
67 – Charges exceptionnelles	300,00
- Dépenses ordre totales	20.676,00
023 – Virement à la section investissement	20.676,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	163.056,00
- <u>Recettes réelles totales</u>	84.686,00
70 – Produits des services	0
73 – Impôts et taxes	50.879,00
74 – Dotations et participations	25.707,00
75 – Autres produits gestion courante	8.100,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	78.370,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	163.056,00

SECTION D’INVESTISSEMENT :

- <u>Dépenses réelles totales</u>	32.039,00
16 – Remboursement d'emprunt	16.000,00
21 - 23 – Opérations d'équipement	16.039,00
RAR Dépenses	106.967,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	139.006,00
- <u>Recettes réelles totales</u>	11.363,00
10 – Dotations, fonds divers, réserves	3.363,00
13 – Subventions d'investissement	8.000,00
- <u>Recettes ordre totales</u>	20.676,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	20.676,00

<u>EXCEDENT REPORT</u>	84.023,00
<u>AFFECTATION AU 1068</u>	22.944,00
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	139.006,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2022.

6 – PLANNING POUR LES JOURNEES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les horaires du scrutin pour le 10 et le 24 avril 2022 sont de 8 heures à 19 heures.

Un planning sera établi et envoyé à chacun des élus.

7 – ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 8 MAI 2022

Comme traditionnellement, la cérémonie aura lieu à 10 heures. Elle sera animée par les Amuse-Gueules de GRIGNOLS.

Une gerbe sera déposée au Monument aux Morts ; en suivant, un petit déjeuner sera offert aux participants.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- **COMICE AGRICOLE** : compte-rendu de Madeleine LAPEYRE
Le Comice aura lieu le samedi 20 août 2022.
Recherche d'une trentaine de bénévoles, faire une liste de toutes les personnes relevant de la MSA pour la prochaine réunion.
Plusieurs stands sont attendus : artistes, matériel agricole, salon du livre, etc...
Les communes volontaires pourront réaliser un char qui défilera le matin de la fête.
Il est demandé aux Communes de prévoir des récompenses : 1 coupe, paniers garnis, bons d'achat, ect...
- **PLUi** : une réunion avec les Maires de l'ex-canton de GRIGNOLS doit être programmée pour discuter du manque d'eau sur le secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 22 h 40.

